



AVIS DE COURSE TYPE  
VOILE LEGERE 2013-2016

**Société des Régates à Voile d'Anancy**  
**Championnat de Ligue OPTIMIST, IND (moins de 15 ans)**  
- Grade 5A -  
**11 avril 2015**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*.
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) : OPTIMIST et IND (moins de 15 ans)
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FF Voile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes classes	7€ par coureur

Les partenaires de  
la SRV Anancy





## 5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
**Samedi 11 avril 2015 de 9h00 à 11h00**
- 5.2 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 11 avril	12h00	Toutes classes
	<b>1h avant le 1<sup>er</sup> signal Briefing avec les entraîneurs</b>	

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

## 7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : construits
- 7.2 L'emplacement de la zone de course : lac d'Annecy

## 8. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

**Société des Régates à Voile d'Annecy**  
31 Rue de marquisats – 74 000 Annecy  
Tél : 04 50 45 48 39  
Email : [srva@srva.info](mailto:srva@srva.info)

## 12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

**Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.**

**L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.**

**MI-AVRIL LA TEMPERATURE DE L'EAU EST BASSE, ET NECESSITE LE PORT D'UNE TENUE ADAPTEE.**

Les partenaires de  
la SRV Annecy

